

ATELIERS DE FORMATION
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Savoir, c'est pouvoir

HIVER 2022



LECORRE
avocats au service
des employeurs

Membre fondateur de

aec | AVOCATS
d'EMPLOYEURS
du CANADA

NOUVEAUTÉ



Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

26 janvier 2022 – 8 h 30 à 12 h 00

395 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

Des changements majeurs ont été apportés en matière de santé et sécurité du travail. Cet atelier fait la révision des modifications principales apportées à la loi et de leur impact sur le quotidien des employeurs.

NOUVEAUTÉ



Santé et sécurité du travail : que s'est-il passé en 2021?



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

11 février 2022 – 8 h 30 à 12 h 00

395 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

Soyez aux premières loges de cette revue de l'année en matière de santé et sécurité du travail et des décisions du Tribunal administratif du travail qui ont marqué le quotidien des employeurs en 2021. Comprenez les impacts concrets de ces décisions sur votre gestion et prenez la mesure des changements à venir.

Assurer une saine gestion des lésions professionnelles signifie poser des actions efficaces en temps opportun. Dans le cadre de cet atelier, les gestionnaires débutants acquerront les connaissances de base leur permettant d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles et de s'y opposer. Ils sauront comment mettre en place une assignation temporaire, et quand et comment avoir recours au processus d'évaluation médicale. Ils apprendront à utiliser efficacement les mécanismes de contestation prévus à la loi.



Gestion des lésions professionnelles : l'ABC du contrôle des coûts

► JOUR 1 : INITIATION



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

16 mars 2022 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

Forfait deux jours :

1 100 \$ plus taxes / pers.

Forfait trois jours :

1 600 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- Être en mesure d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles
- Savoir pourquoi et quand contester
- Déterminer les situations où le recours à l'expertise médicale ou à l'examen par le Bureau d'évaluation médicale s'avère nécessaire
- Connaître le processus d'assignation temporaire et savoir l'utiliser

CONTENU

- Critères d'admissibilité des lésions professionnelles
- Mécanismes de présomptions
- Procédure d'évaluation médicale et modèles
- Processus de contestation et modèles
- Meilleures pratiques d'assignation temporaire

Bien que des actions judiciaires soient posées en matière de gestion des réclamations pour lésions professionnelles, le contrôle de certains dossiers peut échapper même aux gestionnaires les plus aguerris. En raison de leur complexité au plan médical ou des problèmes récurrents qu'ils présentent et qui nuisent à l'efficacité de vos démarches, ces dossiers vous demandent souvent beaucoup d'énergie par rapport aux résultats obtenus. Apprenez à contrôler les coûts et à optimiser votre gestion de ces dossiers complexes. Cet atelier passera en revue les solutions applicables aux cas de réclamations frauduleuses, d'obstacles à la mise en place de l'assignation temporaire et à l'évaluation médicale. De même, il abordera l'importance d'adopter une stratégie cohérente dans les contestations pour minimiser la durée de l'indemnisation.

Gestion stratégique des lésions professionnelles : et si vous pouviez faire encore mieux !

► JOUR 2 : PERFECTIONNEMENT



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

18 mars 2022 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

**Forfait deux jours :
1 100 \$ plus taxes / pers.**

**Forfait trois jours :
1 600 \$ plus taxes / pers.**

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › **Savoir comment traiter les réclamations douteuses et frauduleuses**
- › **Savoir dans quelles circonstances avoir recours à la filature et son utilité**
- › **Savoir comment optimiser le processus d'assignation temporaire**
- › **Savoir comment optimiser le recours à l'évaluation médicale**

CONTENU

- › **Axes d'intervention de la gestion stratégique**
- › **Résolution des problématiques liées à l'assignation temporaire**
- › **Résolution des problématiques liées à l'évaluation médicale**
- › **Approche à privilégier en cas de diagnostics multiples**
- › **Motifs qui permettent à l'employeur d'avoir recours à la filature en toute légalité**

Les cotisations SST représentent un enjeu budgétaire majeur pour la majorité des employeurs. Trop de lésions professionnelles résultent de la contribution d'une tierce partie ou d'une condition personnelle prédisposant le travailleur à se blesser dans des circonstances ne présentant habituellement aucun danger. Des mécanismes de transfert et de partage des coûts imputés permettent d'atténuer les effets de ces situations.

Gestion stratégique des lésions professionnelles : imputation

► JOUR 3 : RÉDUIRE SES COTISATIONS PAR TRANSFERTS ET PARTAGES DE COÛTS



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

30 mars 2022 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

Forfait deux jours :
1 100 \$ plus taxes / pers.

Forfait trois jours :
1 600 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation



STÉPHANIE LAURIN

OBJECTIFS

- › Comprendre tous les mécanismes de transfert et de partage de l'imputation pour maximiser vos crédits de cotisation
- › Apprendre à rédiger les demandes de transfert et de partage de coûts à la CNESST
- › Connaître les outils appropriés
- › Comprendre comment sont traitées vos demandes et quels sont vos recours

CONTENU

- › Accidents attribuables à un tiers
- › Absence d'incapacité
- › Situations d'injustice
- › Impact de la négligence du travailleur
- › Maladies intercurrentes
- › Lésions attribuables aux soins
- › Transferts de coûts pour maladies professionnelles

La *Loi instituant le Tribunal administratif du travail (LITAT)* offre aux parties une option de choix à la tenue d'une audition : la conciliation. Par ce processus souple, l'employeur peut conclure une entente qui se veut profitable. Limitez les risques, les coûts, les impacts financiers des lésions professionnelles et le temps de préparation d'une audition devant le TAT, division SST, en apprenant à concilier vous-même vos litiges.



Gestion stratégique des lésions professionnelles

► JOUR 4 : RÉUSSIR SA CONCILIATION AU TAT, DIVISION SST



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

13 avril 2022 – 8 h 30 à 16 h 30

595\$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation



STÉPHANIE LAURIN

OBJECTIFS

- Apprendre à réaliser soi-même les règlements les plus courants et les plus profitables
- Connaître les formes de règlements et les limites de la conciliation

CONTENU

- Cadre légal et administratif
- Limites de conciliation
- Documents qui formalisent le règlement : l'accord, la transaction et le désistement
- Étude des principaux règlements types à conclure pour limiter les coûts des lésions professionnelles

Pour un employeur assujéti au mode de tarification rétrospectif, chaque dollar versé par la CNESST afin d'indemniser un travailleur peut coûter, ultimement, jusqu'à 5,50 \$ en cotisation et atteindre près de 8,00 \$ au moment de l'ajustement provisoire. Apprenez comment fonctionne ce mode de tarification, comment l'utiliser à votre avantage et comment les actions posées dans le cadre de la gestion des dossiers d'indemnisation ont un effet direct sur votre dépense CNESST. Cette formation vous permettra d'avoir une compréhension générale de la tarification en mode rétrospectif et vous sera utile dans l'élaboration de vos stratégies de gestion. Aussi, vous comprendrez mieux les actions qui entraînent des crédits ou les situations qui occasionnent des surcharges de cotisation.



Employeurs tarifés en mode rétrospectif : 7 pratiques gagnantes pour redresser la situation financière de votre dossier SST



M^e REINE LAFOND, CRIA

En collaboration avec



MARC-ANDRÉ
LALIBERTÉ, ASA, AICA
Vice-président principal
Optimum Actuares
& Conseillers inc.



ZOOM

26 avril 2022 – 8 h 30 à 12 h 00

395 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- Comprendre la relation entre la gestion et la cotisation
- Optimiser vos pratiques d'enquête d'accident et contester lorsque justifié
- Mettre en place l'assignation temporaire dès que possible
- Effectuer un suivi médico-administratif proactif
- Viser le retour au travail prompt et durable
- Contester et concilier vos litiges
- Obtenir les transferts et les partages de coûts que la loi permet

CONTENU

- Revue des règles de base du régime rétrospectif
- Période de 4 ans
- Facteurs de chargements
- Limite de coûts par lésion et limite globale
- Illustrations des pratiques gagnantes de gestion et de leur impact sur la cotisation

Les lésions professionnelles coûtent cher aux employeurs. Le recours à l'assignation temporaire est une mesure qui peut réduire vos cotisations de la CNESST et minimiser les impacts financiers de vos lésions professionnelles. Cependant, l'efficacité avec laquelle vous mettrez en place une assignation temporaire dépendra de plusieurs facteurs qui seront ici abordés. Cet atelier s'adresse à des participants de tous niveaux.



Assignation temporaire : mode d'emploi



GENEVIÈVE MERCIER

ZOOM

27 avril 2022 – 8h00 à 10h00

**295 \$ plus taxes / pers.
incluant un exemplaire du livre**

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- Revoir les principes généraux reliés à l'assignation temporaire, notamment les critères permettant de déterminer le médecin qui a charge et la procédure de contestation
- Connaître les informations à inscrire sur le formulaire d'assignation temporaire pour faciliter son autorisation par le médecin qui a charge
- Savoir comment rémunérer un travailleur en assignation temporaire
- Savoir comment résoudre des problématiques reliées à l'autorisation ou à l'exécution de l'assignation temporaire
- Savoir comment mettre en place une politique d'assignation temporaire

CONTENU

- Comment assigner un travailleur ?
- Comment rémunérer un travailleur en assignation temporaire ?
- Quels sont les avantages de se munir d'une politique d'assignation temporaire et comment implanter une telle politique ?

RELATIONS DU TRAVAIL
SANTÉ ET SÉCURITÉ
NÉGOCIATION
FORMATION
PUBLICATIONS

LECORRE
avocats au service
des employeurs

Inscrivez-vous à notre infolettre mensuelle afin de recevoir nos chroniques juridiques et d'être informé du programme de formations à venir : www.lecorre.com/fr/publications/le-corre-express.html

LE CORRE OFFRE DES ATELIERS DE FORMATION ANIMÉS PAR DES AVOCATS ET DES PROFESSIONNELS CHEVRONNÉS QUI ONT À CŒUR DE PARTAGER LEUR SAVOIR ET, SURTOUT, LEUR EXPÉRIENCE.

Notre cabinet élabore des formations pratiques sur des sujets liés à l'emploi, aux relations du travail et à la santé et sécurité du travail. Nos formateurs, des avocats et des professionnels actifs sur le terrain, sont toujours soucieux d'illustrer leurs propos par des exemples bien choisis. Leur objectif : vous rendre plus autonome dans le traitement de vos dossiers.

Nos formations répondent aussi bien aux besoins des jeunes conseillers en entreprise qu'aux attentes des gestionnaires chevronnés qui souhaitent parfaire leurs connaissances. Les participants y sont invités à interagir et à faire part de leurs expériences. Cette formule conviviale renforce les liens professionnels entre nos avocats et les participants, et peut s'avérer pour ces derniers une excellente occasion de réseautage.

Information sur les ateliers

MARIE-FRANCE PARENT

mfparent@lecorre.com

T 450 973-4020



Ce symbole indique que l'admissibilité de cette formation a été confirmée par le Barreau du Québec et est également reconnue par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés aux fins de la formation continue obligatoire. Une attestation de participation sera émise.

Les frais d'inscription sont payables à l'avance et demeurent exigibles en cas d'annulation à moins de huit jours de calendrier de l'atelier. Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions ou d'annuler un atelier.

Groupe Le Corre & Associés inc. est un organisme formateur agréé par Emploi Québec sous le numéro 0007455. TPS n° 12416 9004 TVQ n° 1001388785

LES AVOCATS LE CORRE & ASSOCIÉS, S.E.N.C.R.L.

2550, boul. Daniel-Johnson, bureau 650, Laval (Québec) H7T 2L1

T 450 973-4020 1 877 218-4020 F 450 973-4010

lecorre.com